

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit juin deux-mil vingt et un s'est réuni à la Mairie le seize juin deux-mil vingt et un à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENUU	P	Christel MENARD	R
Sébastien HURTELOUP	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	R	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	R	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	P	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	P		

**Pouvoirs :** Madame BOULIDARD Odile donne pouvoir à Madame MENUU Annie, Madame RAGOT Béatrice donne pouvoir à Monsieur MORANCAIS Alain, Madame MENARD Christel donne pouvoir à Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe

**Secrétaire de séance :** Madame MENUU Annie

- 
- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
  - Approbation du compte rendu précédent à l'unanimité.
  - Arrivée de Madame LEROY Hélène à 20h25
  - Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour deux points : La compétence mobilité, et les devis d'audit énergétique. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 1) **Compétence mobilité :**

Monsieur le Maire informe que la communauté de communes a pris la compétence mobilité. Les communes doivent délibérer avant le 30 juin. Cette compétence permet de sortir de la dépendance automobile, de concourir à la transition écologique, et d'accélérer le développement des nouvelles mobilités.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 2) **Audit énergétique :**

Les audits énergétiques sont financés à 50 % dans la limite de 1500 € par le Pays Vallée du Loir. Il a été demandé trois devis, à des entreprises sarthoises. Les demandes d'audits sont pour la salle des fêtes, la mairie, les logements Route de Château du Loir.

BE PUISSANT 3 Place de la République 72290 BALLON SAINT MARS : 3 810 € TTC

DELTA T CONSEILS 5 43 Rue D'Alger 72000 LE MANS : 3 000 € TTC

M3E 38 rue du 11 novembre 72210 LA SUZE SUR SARTHE : 3 726 € TTC

Suite au vote l'entreprise Delta conseil est retenue.

Le conseil municipal approuve à 12 voix pour et 1 abstention.

### 3) Distributeurs automatiques :

Un point est fait sur la rencontre entre Messieurs POUSSE et LEHOUX le 1<sup>er</sup> juin. Monsieur POUSSE ne souhaite pas déplacer son distributeur mais il va l'isoler avec un habillage bois.

Monsieur LEHOUX souhaite installer le sien à gauche de celui de Monsieur POUSSE. Il s'engage à prendre tous les frais d'installation à sa charge. Le conseil demande qu'il soit mis à droite du distributeur de Monsieur POUSSE soit dans le prolongement ou en L.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 4) Installation caméra de vidéosurveillance :

Monsieur le Maire propose de monter un dossier auprès de la préfecture afin d'obtenir l'autorisation de mettre une caméra de vidéosurveillance Rue Georges Roger au niveau des colonnes d'apports volontaires.

Monsieur LEROUX Clément, propose éventuellement de déplacer les containers près de l'atelier municipal. La proposition n'est pas retenue car il y a un problème d'accès pour les camions, et condamne des places de parking.

La question est posée pour l'utilisation des images et du rôle du syndicat, il y a un problème de coût pour la mairie, un courrier va être fait au syndicat mixte du Val de Loir afin que tous les dépôts sauvages soient déposés à la déchetterie sans surcoût pour la commune.

Le conseil municipal approuve à 9 voix pour et 4 abstentions.

Monsieur le Maire propose éventuellement de poser une caméra sur l'aire de jeux suite aux récentes dégradations.

### 5) Questions et informations diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciement envoyé par la famille CHEVALIER suite à la gerbe de fleurs pour la sépulture de Monsieur CHEVALIER.
- Route des Verreries : Visite sur place avec un technicien de la communauté de communes et l'entreprise. La route va être refaite.
- Rappel des permanences des élections.
- Aménagement derrière l'église : Il est proposé un espace enherbé à la place du concassé. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- 14 juillet : début du défilé à 10h00. Rassemblement à la Mairie. Le défilé est ouvert au public, un vin d'honneur sera proposé en extérieur si le temps le permet sur l'air de loisir ou bien à la salle des fêtes.
- Chemin de Saint-Martin. Proposition de balisage pour le chemin.
- Association pour la protection de l'environnement : Lecture du Mail reçu de Madame LEGRAND Françoise. Discussion autour de la vidéo réalisée de la vidéo faite par Monsieur le Maire. Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe reproche à Monsieur le Maire de ne pas l'avoir mentionné au conseil municipal à l'époque. Le conseil accepte de la rencontrer mais reste à définir les modalités de cette rencontre.
- Sivos : Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe relaye l'information indiquant que Madame LADUREE Aurélie n'a pas reçu tous les documents de fin de contrat et avec

qui il y a un contentieux de congés payés. Monsieur le Maire demande à ce qu'elle s'adresse directement à lui.

- Madame Hélène LEROY fait part du courrier du centre social argent de poche pour les jeunes. Seules les communes de Jupilles et Montval sur Loir ont répondu. Elle rappelle également que le conseil s'est engagé à inviter le centre social lors d'un conseil municipal.
- La séance est levée à 23h15.